

Commission Départementale des Activités Sportives Section FEMININES

Procès-Verbal n° 31

Réunion du :	Mardi 28 mars 2023
Président :	M. Guy BOUCHON
Secrétaire de séance :	M. Yves FRACHET
Membre :	M. Frederic BAUMANN

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

- 2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
- 3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
- 4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.
- 5 L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

LA COMMISSION FEMININES SE REUNIE TOUS LES MARDIS

ORDRE DU JOUR

- Tirage des 1/2 FINALE COUPE DU VAR
 - Traitement du courrier
 - Reports de matchs
 - Feuilles de matchs manquantes
 - Dossiers transmis à la CSR





TIRAGE DES COUPES DU VAR FEMININES

COUPE DU VAR SENIORS A 11

½ FINALE A jouer le 07 MAI 2023

Sur le terrain du club premier nommé

- US CARQUEIRANNE LA CRAU / HYERES FC 83
- RC LA BAIE / SPORTING CLUB DE TOULON

COUPE DU VAR SENIORS A 8

½ FINALE A jouer le 07 MAI 2023

Sur le terrain du club premier nommé

- LA SEYNE FC ou CAMPS / LA VALETTE
- ST CYR / ROCBARON

COUPE DU VAR U15F

½ FINALE A jouer le 20 MAI 2023

Sur le terrain du club premier nommé

- LA SEYNE FC ou LA CADIERE / US CARQUEIRANNE LA CRAU
- EFC FREJUS ST RAPHAEL / FC PUGETOIS

CORRESPONDANCE

Féminine Seniors à 11

Suite à information District pour pénurie d'essence, le match US CARQUEIRANNE LA CRAU / DRAGUIGNAN du 26/03/2023 est reporté au 23/04/2023.

Féminine Seniors à 8

POULE D1

Suite à information District pour pénurie d'essence, le match LA VALETTE / FC PUGET du 26/03/2023 est reporté au 16/04/2023

Coupe du Var FEMININE U15F:

FC PUGET: demande le report du match de la ½ finale Coupe du Var du Samedi 20/05/2023.

La Commission Féminine prend acte de la demande et dit match à jouer avant le 28/05/2023 et en attente de convocation du club visité EFC FREJUS ST RAPHAEL.





REPORTS DE MATCH

RAPPEL

TOUT REPORT DE MATCH EST SOUMIS A L'APPROBATION DE LA COMMISSION FEMININE

A jouer le 15 AVRIL 2023

U15 F:

CANNET DES MAURES / FC LA SEYNE du 25.03.2023 N° 25428127

A jouer le 16 AVRIL 2023

Féminines Seniors à 8 poule D1

LA VALETTE / FC PUGET du 26.03.2023 N° 25167744 OLYMPIQUE ST MAXIMIN / ST CYR du 26.03.2023 N° 25167742

Féminines Seniors à 8 poule D2

ELAN CAMPSOIS / US SANARY du 26.03.2023 N° 25775823

A jouer le 23 AVRIL 2023

Féminines Seniors à 11:

SC DRAGUIGNAN / US CARQUEIRANNE LA CRAU du 26.03.2023 N° 25710393

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

1ère parution

Séniors a 8 poule D2

ROQUEBRUNE / LA SEYNE FC du 26.03.2023 (50306.1)

 $2^{\text{\`eme}}$ parution

Séniors A 8 Coupe du Var

F.C ROCBARON / CA ROQUEBRUNOIS du 19.03.2023 (58015.1)

3ème parution
Transmis à la C.S.R.

U15F A 8

LA SEYNE FC / HYERES FC du 11.03.23 (55344.1)

DOSSIER TRANSMIS A LA C.DES STATUTS ET REGLEMENTS

U15F A 8

LA SEYNE F.C / HYERES F.C. du 11.03.2023 (55344.1)





Prochaine réunion Mardi 4 Avril 2023

> Le Président : Guy BOUCHON Le Secrétaire de séance : Yves FRACHET